



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

Guy Guillon
12 La Maladrerie
28114 ORGERES EN BEAUCE
Tél : 06 8010 09 48
Courriel : guyguillon@msn.com

le 21/06/2022

Compte rendu de réunion du comité directeur du 13 juin 2022

Membres du Comité

Présents : Mmes Pouillier, Thomassaint, M. Beauvais, Borghi, Boutroue, Brethault Carré, Deschamps, François, Guillon, Leconte, Pingaux, Viandier.

A.

Excusés : M., Joseph, Marin.

Présidents de clubs

Présents : M. Gauchard,

Excusés : Mme Juillet, M Budelli. Callot,Daulne.

La séance est ouverte à 20h10.

Le Président demande l'approbation du compte rendu du comité directeur du 17 janvier 2022, celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Le Président aborde les points de l'ordre du jour.

Point financier :

Michel François nous présente un bilan financier avec une situation nette de 16704,97
Recettes : 10470,60€ Dépenses : 6774,66€

Solde compte courant : 2750,90€ Solde livret 14417,55€

Le bilan financier des compétitions présente un solde négatif de 707,32€

Dépenses arbitrage et cibles 3251,32€ Recettes engagements des clubs 2544€

Pour plus de détail voir tableaux en annexe.

Assemblée Générale :

la date de l'Assemblée Générale est fixée le 07 octobre 2022 à 20 heures, à la maison AST de Châteauneuf-en-Thymerais.

Point du nombre de licenciés :

		2022
N° CLUB	NOM DU CLUB	licences
0728010	A.A.T.S.	264
0728012	Bonneval	163
0728065	Lucé	171
0728110	Châteaudun	172
0728259	Dreux	588
0728260	Magnum 28	68
0728273	Châteauneuf	91
0728320	Chuisnes	6
0728321	Luray	55
0728330	Boutigny- Prouais	21
TOTAL		1589

SITE WEB :

après un essai non concluant de Martine Thomassaint en tant que webmaster, Stéphane Brethault accepte de reprendre le poste.

GS :

les dates des compétitions 2022/2023 seront étudiées lors de la prochaine réunion du CDTEL au mois de septembre

Arbitrage : Jean-François nous communique son bilan.

Aucun problème n'est à signaler au niveau départemental.

Il déplore simplement un manque d'investissement au niveau des présences des arbitres.

Jean François a remis la validation d'arbitre départemental à Brethault Stéphane. Le Président et l'ensemble du comité ont félicité le nouvel arbitre.

Point des différents challenges**Challenge Dalpont :**

pour ses bons résultats dans différents championnats, le challenge est décerné à VILLETARD Quentin du club de Boutigny.

Challenge AK22 LR :

le challenge sera mis en place pour la saison 2022/2023.

Challenge Claude Lachaud :

le challenge n'a pas été reconduit cette année. Raphaël Pingaux travaille sur une nouvelle formule qui permettrait un fonctionnement plus adapté pour les clubs qui ont souvent des difficultés à se déplacer, dû au manque d'engagement des parents et également à une surcharge des compétitions qui ne permettent pas aux encadrants d'être présents.

Challenge rime fire :

la compétition s'est bien déroulée. Cependant, moins de participants que prévu, dû à la surcharge des compétitions.

Récompenses de l'école de tir :

tous les participants ont reçu une récompense soit 18 récipiendaires.

6 Jeunes ont participé au championnat de France de MONTLUCON

Ils ont reçu une coupe et une montre chronomètre.

GOUSSAILLES Léna	AST CHATEAUNEUF	POUSSINE
PINGAUX Aurèlyn	BOUTIGNY	BENJAMINE
GAUCHARD Margaux	CHATEAUDUN	BENJAMINE
LEBRAZIDEC Louane	CHATEAUDUN	BENJAMINE
LONTHIER Tom	CHATEAUDUN	BENJAMIN
VILLETARD Quentin	BOUTIGNY	MINIMES

Les 12 autres jeunes ont reçu une coupe.

Raphaël Pingaux nous communique son ressenti quant à l'organisation du championnat de France des écoles de tir. Un très bon accueil pour les enfants, bon encadrement et bonne écoute des arbitres. Nos jeunes tireurs ont eu des conditions idéales de tir.

Le Président remet une plaquette d'honneur à Eric Beauvais en remerciement pour son engagement au sein du comité et de son club.

Licence :

la licence 2022/2023 sera dématérialisée.

Vous devez vous inscrire sur le site Eden.

COMMENT OBTENIR SA LICENCE EN 2022/2023 ?

- Avoir son certificat médical valide dans EDEN à la date de prise de licence, le certificat médical doit avoir une date de péremption de moins d'un an, sa période de validité peut couvrir deux saisons sportives.
- Avoir sa photo dans EDEN permettant l'édition de la licence dématérialisée
- Avoir son adresse mail dans EDEN ou avoir celle de l'association
- Être à jour de sa cotisation fédérale

Le Président Guy GUILLON



La secrétaire : Martine THOMASSAINT

